

DOSSIER DE PRESSE



LES ARTISTES DE LA RÉGION SUD
À VOTRE TABLE !

Dîner & spectacle

DU 28 SEPT. AU 27 OCT. 2018

**REGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



**REGIE
CULTURELLE**

La Région Sud est toujours aux côtés de ceux qui, au cœur de nos villages et communes, agissent pour développer les activités et animer des lieux de découvertes et de convivialité. L'attachement de la Région pour nos territoires ruraux relève d'une question d'identité, de patrimoine, et d'atouts vitaux.

Les tournées « Scènes de Bistrots » sont à cet égard exemplaires. Elles permettent de dynamiser l'activité hors-saison, au printemps et à l'automne, avec une programmation artistique de qualité. Nous voulons faciliter la mise en œuvre d'initiatives d'un grand nombre d'acteurs culturels et en particulier les petites communes et associations modestes. Avec la Régie culturelle régionale, du matériel est mis à disposition pour l'organisation de spectacles vivants, à l'image de ceux qui animent nos Bistrots.

Depuis plus de 20 ans, le label Bistrots de Pays permet l'existence de cafés multi-services dans nos villages. Ces commerces et lieux de rencontre font partie de notre patrimoine et jouent un rôle fondamental pour maintenir du lien social et encourager une dynamique économique et touristique dans notre ruralité. Parfois, ils constituent même une question de survie pour nos communes.

Nous saluons chaleureusement toutes les personnes, les institutions, les associations participant aux « Scènes de Bistrots » et souhaitons, à toutes et à tous, une belle saison printemps et automne 2018.

Renaud Muselier

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Député européen

Christian Estrosi

Président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président de la Régie culturelle régionale

SOMMAIRE

- **« Scènes de bistrots » : la tournée d'automne** p.6
- **Soutenir le réseau des « Bistrots de Pays »
pour son impact social et culturel** p.7
- **Programmation de la tournée d'automne** p.8
- **Les dates de la tournée** p.10
- **La Régie culturelle régionale** p.11
- **La Fédération des Bistrots de pays** p.14
- **Les partenaires** p.16

« SCÈNES DE BISTROTS » TOURNÉE D'AUTOMNE

La Région SUD - Provence-Alpes-Côte d'Azur est à l'initiative de l'opération « *Scènes de Bistrots* » au cœur des communes rurales. Elle s'appuie sur la Régie culturelle régionale et le réseau de la Fédération Nationale des Bistrots de Pays pour organiser chaque année deux tournées de spectacles au printemps et à l'automne qui sont deux périodes de moindre affluence.

Cet automne, deux compagnies régionales sillonneront les villages les plus reculés du territoire, du 28 septembre au 28 octobre 2018, avec 14 spectacles programmés. Armelle ITA et le duo *Mardjane CHÉMIRANI et René BRION* se produiront dans les cafés-restaurants labellisés « Bistrots de Pays » des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes.

LA CULTURE COMME OUTIL DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

L'articulation entre l'aménagement du territoire et la culture est un axe essentiel de la politique culturelle portée par Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Député européen. « *En tant que Président de Région, je suis le garant du développement équilibré et solidaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cela ne passe pas seulement par l'économie, l'aménagement ou les transports. La culture est un pilier de mon action.* »

La volonté du Président de la Région se traduit par la réalisation de programmes originaux destinés à favoriser l'attractivité et la dynamique des zones rurales et de montagne.

« *Les petits villages sont souvent éloignés des équipements culturels et la vie culturelle y est très concentrée sur la période estivale. L'opération Scènes de Bistrots a pour objectif de permettre à tous un accès égal à la culture* » soutient Christian ESTROSI, Président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de la Régie culturelle régionale.

SOUTENIR LE RÉSEAU DES BISTROTS DE PAYS POUR SON IMPACT SOCIAL ET CULTUREL

Le label « Bistrots de Pays » œuvre depuis 25 ans à l'existence et au maintien des cafés de village, souvent derniers commerces et uniques lieux de rencontres dans les communes rurales de moins de 2000 habitants. Vitrites de leur région, ils défendent un aménagement plus solidaire du territoire en valorisant les produits du terroir. Ils constituent également des étapes attractives qui favorisent le tourisme.

« Scènes de Bistrots est une scène pour animer la ruralité. Le Bistrot a toujours été un lieu de rencontre. La culture aussi. Il est normal que ces deux ingrédients se rencontrent et se mélangent. Cette opération est essentielle pour animer les villages et faire se rencontrer habitants, artistes et public d'ici et d'ailleurs. Un bel exemple de démocratisation culturelle et de ruralité vivante. » se réjouit Bastien GIRAUD, Responsable de réseau de la Fédération Nationale des Bistrots de Pays.

Avec 50 établissements sur son territoire, Provence-Alpes Côte d'Azur accueille le quart des Bistrots de Pays de France.

Le soutien de la Région SUD - Provence-Alpes-Côte d'Azur en faveur des Bistrots de Pays s'inscrit dans la continuité avec le vote récent du 4^{ème} programme régional de développement des établissements multiservice de proximité en milieu rural.

Doté de **270 000 € sur 3 années**, ce programme a pour lignes directrices le développement des circuits courts et l'accompagnement des acteurs (maires et entrepreneurs) :

Sensibilisation des porteurs de projet privés et publics :

Rédaction d'un dossier de présentation à destination des élus locaux (maires souhaitant créer un bistrot) et des créateurs d'entreprise

Ateliers et réunions d'information (valorisation des circuits courts)

Appui technique à la qualification de l'offre :

Accompagnement des établissements candidats au label et des établissements déjà labellisés en matière notamment de contrôle qualité et d'approvisionnement de proximité (sourcing des fournisseurs potentiels)

Plan de communication et événementiel :

Guide régional annuel

Supports thématiques, stratégie WEB, plan média

Programmation d'animations thématiques axées sur la valorisation des circuits courts (événementiel)

Organisation d'une rencontre professionnelle – bilan en fin de programme

PROGRAMMATION DE LA TOURNÉE D'AUTOMNE « SCÈNES DE BISTROTS » AVEC LES ARTISTES DE LA SCÈNE RÉGIONALE

ARMELLE ITA • Chanson française, world-électro...

C'est entre utopie et fatalité, âmes sauvages et corps en ébullition, qu'Armelle Ita nous emmène sur un sentier poétique et chaloupé.

Dans une subtile dualité, instruments traditionnels (kora, Djeli N'Goni) et musique électronique se confrontent, se complètent et s'imbriquent. La voix sensuelle d'Armelle ITA met tout le monde d'accord. Avec son univers électro teinté de sonorités traditionnelles africaines, elle nous entraîne dans un voyage proche et lointain, sensible et urbain. Doté d'un timbre étonnant, elle séduit par l'originalité de son style et sa maîtrise du son. Nicolas PARADIS, à la kora et au djeli n'goni, et Vince CKEL, aux machines, forment ainsi avec elle un trio électro, organique et envoûtant.

ARMELLE ITA, chant

Nicolas PARADIS, guitare + autres

Vincent PONSAILLE, clavier, DJ

En savoir plus :

Site : <https://youtu.be/2qfaZbl54d8>

<https://www.youtube.com/watch?v=yycYDIR9Bto>



Crédit photos : Clément Puig

PROGRAMMATION DE LA TOURNÉE D'AUTOMNE (SUITE)

Mardjane CHÉMIRANI et René BRION • *Chanson française : Vous reprendrez bien un peu de BRASSENS ?*

Ce duo complice et surprenant va vous faire plonger tête première, dans l'univers singulier du grand Georges. Mardjane et René partagent une passion commune, celle de la poésie. Leur amour du verbe bien dit, des histoires bien racontées, les a naturellement réuni autour de Brassens.

« *Chez nous, gamin, ça chantait Brassens en famille ! Aujourd'hui, il est urgent de donner à réentendre cette poésie inimitable !* ».

Le pari était osé, mais les chansons de Brassens chantées par une femme donnent une écoute différente, plus en rondeur. Cette part de féminité que prennent les textes redessine les contours de leur poésie, laisse au spectateur la possibilité de redécouvrir les mots et les sens.

Avec Mardjane et le piano de René, Brassens prend une autre dimension.

Mardjane Chémirani : voix

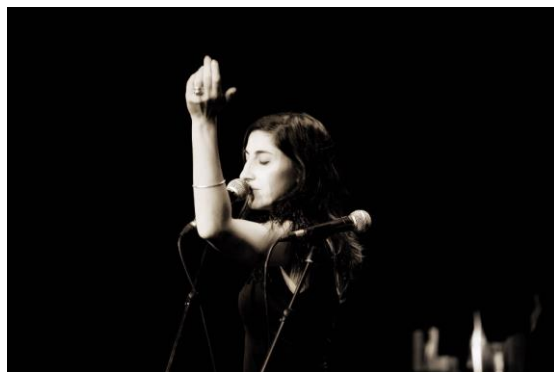
René Brion : Piano, voix

EN SAVOIR PLUS :

Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=DTrRXeKkFZQ>

<https://www.youtube.com/watch?v=FHPccijfv6g>

<https://www.youtube.com/watch?v=FbGT846MHKA>



Crédit photos : Pierre Gable

LES DATES DE LA TOURNÉE D'AUTOMNE « SCÈNES DE BISTROTS »

Les tournées régionales sont organisées au printemps et à l'automne afin de maintenir une dynamique culturelle hors saison estivale dans les zones du territoire régional les plus éloignées.

la tournée d'Automne 2018 : 2 spectacles en tournée, 14 dîners-spectacles

Du 28 septembre au 27 octobre 2018, les Bistrots de Pays des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes se transformeront en scène de spectacle pour proposer 14 nouvelles soirées gourmandes et artistiques.

Le programme :

ARMELLE ITA

- **Vendredi 28 septembre** – Dîner 19h30 /concert 21h – **L'EPINE (05)**, *Auberge des Baronnies*
- **Samedi 29 septembre** – Dîner 19h30 /concert 21h - **NIOZELLES (04)**, *Café restaurant de Niozelles*
- **Vendredi 12 octobre** – Dîner 19h30 /concert 21h – **CHAMPOLÉON (05)**, *Auberge des Ecrins*
- **Samedi 13 octobre** – Dîner 19h30 /concert 21h – **CERVIÈRES (05)**, *Hôtel D'Izoard*
- **Vendredi 19 octobre** – Dîner 19h30 /concert 21h – **MALLEFOUGASSE (04)**, *Le Fougassais*

Mardjane CHÉMIRANI et René BRION

- **Samedi 29 septembre** – Dîner 19h30 /concert 21h – **LURS (04)**, *La Terrasse de Lurs*
- **Vendredi 5 octobre** – Dîner 19h30 /concert 21h – **NEVACHE (05)**, *Au bon coin*
- **Samedi 6 octobre** – Dîner 19h30 /concert 21h – **CERVIÈRES (05)**, *Hôtel D'Izoard*
- **Vendredi 12 octobre** – Dîner 19h30 /concert 21h - **NIOZELLES (04)**, *Café restaurant de Niozelles*
- **Samedi 13 octobre** – Dîner 19h30 /concert 21h – **AGNIERES-EN-DEVOLUY (05)**, *L'Étincelle*
- **Vendredi 19 octobre** – Dîner 19h30 /concert 21h – **L'EPINE (05)**, *Auberge des Baronnies*
- **Vendredi 26 octobre** – Dîner 19h30 /concert 21h – **CHAMPOLÉON (05)**, *Auberge des Ecrins*
- **Samedi 27 octobre** – Dîner 19h30 /concert 21h – **SELONNET (04)**, *Les Drailles*

LA RÉGIE CULTURELLE RÉGIONALE

Bras armé de la Région SUD - Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Régie culturelle régionale soutient les publics professionnels et amateurs du secteur culturel et participe au développement et au **rayonnement culturel** du territoire régional.

Elle **accompagne l'ensemble des professionnels** du spectacle vivant et **soutient les projets de création** des équipes artistiques.

Son **aide à la diffusion** prend notamment la forme de tournées de spectacles dans les Bistrots de Pays avec le dispositif « Scènes de bistrots » et la réalisation d'outils éditoriaux pratiques au service des arts vivants.

Pour encourager la création et la diffusion des arts vivants, la Régie culturelle régionale a réalisé un nouvel outil numérique : **Scènes au Sud**, le guide technique des lieux de spectacle en région SUD.

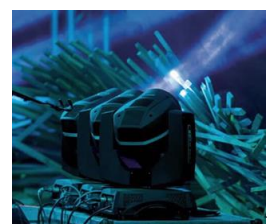
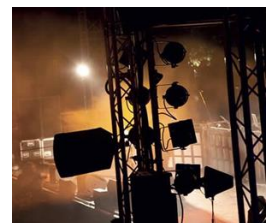
Destiné à accompagner les diffuseurs de spectacles, les artistes, techniciens et institutions, il recense non seulement les équipements dédiés à l'accueil du spectacle vivant (théâtre, danse, musique...) mais également les lieux de plein air et les salles polyvalentes, dès lors que ceux-ci disposent d'aménagements permettant l'accueil de spectacles.

SON PARC DE MATÉRIEL DE SPECTACLE & SES ANTENNES EN RÉGION

La Régie culturelle régionale dispose d'un parc de matériel scénique qui permet aux publics professionnels et amateurs du monde culturel (artistes, associations, opérateurs culturels, collectivités...) souhaitant organiser un spectacle ou tout événement culturel à caractère public de pouvoir **être conseillés** et **emprunter sur réservation**, du matériel technique de spectacle à un coût très modique.

La Régie, ainsi que ses antennes implantées en région SUD offrent un **service public de qualité** et proposent **des équipements techniques performants** : sonorisation, éclairage, podiums, gradins et ponts lumière, pianos, tapis et plateaux de danse...

Avec ces équipements, la Région s'attache à garantir un accompagnement technique et contribuer à **une meilleure répartition de l'offre culturelle** sur tout le territoire régional.



INITIATIONS TECHNIQUES

Afin de rendre les utilisateurs du parc de matériel scénique plus avertis sur les questions techniques et de sécurité dans le spectacle, la Régie culturelle régionale organise **4 fois par an** des initiations techniques en collaboration avec l'ISTS d'Avignon (Institut des Techniques du Spectacle) accessible à toute personne membre d'une association organisant des spectacles peut en bénéficier.

ACCUEIL D'ARTISTES : DES ESPACES DE TRAVAIL À DISPOSITION

Tout au long de l'année, la Régie culturelle régionale soutient la création en accueillant des artistes régionaux souhaitant explorer des pistes de création, préparer un enregistrement ou finaliser un spectacle.



La Ruche

Implantée à Bouc-Bel-Air (13), la particularité de cet espace est d'offrir **des conditions de répétition identiques à celles d'une salle de spectacle de petite capacité**. Elle convient tout particulièrement pour la répétition de formules « cabaret », showcases, et possède la configuration d'un studio d'enregistrement.

La Régie culturelle régionale peut également mettre à votre disposition du matériel scénique complémentaire à l'installation permanente son et lumière.

L'atelier

À l'initiative de la Région SUD – Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Régie a créé **un espace d'expérimentation et de finalisation de spectacles** pour encourager la création régionale; Implanté à Bouc-Bel-Air (13), cette salle de travail (boîte noire de 240 m²), permet d'optimiser l'accueil ainsi que l'accompagnement des équipes techniques et artistiques : elle propose un équipement technologique de pointe et d'importants moyens techniques pour explorer des pistes en matière de son, de lumière, d'installation scénique et de captation vidéo.

Elle dispose également de loges et d'une salle d'échauffement.

En 2017, 98 équipes artistiques et leurs projets ont été accueillis. Depuis 2009, 729 projets et 647 équipes artistiques ont été accueillis;

Régie culturelle régionale

Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur

Carrefour de la Malle • CD 60 D • 13320 Bouc-Bel-Air

Tél. 04 42 94 92 00

contact@regie-mareregionsud.com

Christian Estrosi,
Président de la Régie culturelle régionale

Laurent Genre,
Directeur

Toute l'actualité de la Régie sur www.regie-mareregionsud.com

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES BISTROTS DE PAYS

25 ans de convivialité au cœur du terroir

Les bistrots ruraux constituent en France des lieux uniques de rencontre et de lien social, de découverte et d'animation locale. D'autant plus qu'ils sont bien souvent les seuls points de services de proximité encore présents au sein des villages. Malheureusement, nous assistons depuis de trop nombreuses années à la disparition de ces établissements, pourtant partie intégrante du patrimoine vivant de nos terroirs.

Véritable innovation, le label Bistrot de Pays a été créé en 1993 à l'échelle du Pays de Forcalquier-Montagne de Lure dans les Alpes de Haute-Provence pour soutenir les bistrotiers indépendants s'engageant collectivement à respecter la charte qualité du label. Au plan national, il existe aujourd'hui près de 200 Bistrots de Pays répartis sur 23 départements. Avec un quart des effectifs, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la première en terme d'effectif. C'est aussi le "laboratoire" du label, notamment grâce au soutien de la Région, des Conseils départementaux et à l'ensemble des partenaires techniques (CCI, Pays, PNR...).

La Région SUD - Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne l'émergence et l'animation de réseaux de Bistrots de Pays sur son territoire, par le biais d'un programme de développement passé avec la Fédération Nationale des Bistrots de Pays. Cette politique a permis de développer le maillage régional en passant de 2 à 5 départements couverts par des réseaux.

Chiffres clefs

200 établissements labellisés Bistrot de Pays

25 départements

Organisés au sein de **22 réseaux** locaux

Plus de 800 animations festives et culturelles organisées par an dans les Bistrots de Pays

Partenaires

Partenaire principal : Région SUD - Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partenaires opérationnels : Chambres de Commerce et d'Industrie des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes, du Var et du Vaucluse, Parcs Naturels Régionaux du Luberon, ADTHV, SMAEMV. Ces structures peuvent recevoir le soutien des Conseils départementaux.

Partenaires privés : Les Distilleries et Domaines de Provence

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES BISTROTS DE PAYS

Les principaux éléments de la charte des Bistrots de Pays :

La charte est articulée autour de trois principaux axes : la valorisation des produits et recettes de terroir, l'animation festive et culturelle en milieu rural et l'information touristique de proximité.

Après 25 ans d'existence, les deux grands principes fondateurs du label sont restés les mêmes.

Le dispositif propose un plan de promotion et de requalification aux bistrots ruraux indépendants qui s'engagent à respecter la charte qualité :

- une hausse du chiffre d'affaire entre 10 et 30 % suivant les cas,
- un esprit de groupe sont à la clef.

En dynamisant les derniers services de proximité du territoire, le lien social, l'image positive et l'attractivité du territoire sont renforcées. Le rôle d'aménagement du territoire est donc fondamental. Cette double approche, sectorielle et territoriale, finalement encore très novatrice, permet au concept de répondre pertinemment à de profonds enjeux de société actuels et à venir.

La valorisation des circuits courts fait partie intégrante de la démarche Bistrot de Pays au travers de la valorisation des produits du terroir. Cette dimension est inscrite dans la charte du label depuis sa création en 1993.

Charte des Bistrots de Pays

L'opération Bistrot de Pays est une démarche originale mobilisant des établissements (bistrots, cafés, estaminets et autres débits de boissons) dans un projet de pays. Le Bistrot de Pays a pour but, à travers un réseau local d'animation, de contribuer à la conservation et à l'animation du tissu économique et social en milieu rural par le maintien - ou la recreation - du café de village multiservices de proximité. Un Bistrot de Pays doit donc :

- être situé dans une commune rurale de moins de 2000 habitants,
- constituer le dernier - ou l'un des derniers - commerce(s) du village,
- être ouvert à l'année,
- proposer les services de base non assurés par ailleurs dans le village (tels que dépôt de pain, de tabacs, de journaux, petite épicerie...),
- disposer des principaux documents d'information touristique locale,
- organiser des animations festives et culturelles (au moins 3 par an),
- promouvoir les produits du terroir,
- proposer au minimum une restauration de type casse-croûte à toute heure, basée sur les produits régionaux
- et dans le cas où une restauration complète est assurée, proposer des repas où les recettes et les produits du terroir tiennent une place prépondérante.

LES PARTENAIRES DE L'OPÉRATION

« Scènes de Bistrots »

est une initiative de LA RÉGION SUD - PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

conçue et réalisée par LA RÉGIE CULTURELLE RÉGIONALE

en collaboration avec LA FÉDÉRATION NATIONALE DES BISTROTS DE PAYS

et ses adhérents

C.C.I des Alpes-de-Haute-Provence - Antenne de Digne, C.C.I des Hautes-Alpes, C.C.I Nice Côte d'Azur, C.C.I du Var, Parc Naturel Régional du Luberon, ADTHV (Association pour le développement touristique du Haut Vaucluse), SMAEMV (Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux)

avec le concours de plusieurs théâtres :

Théâtre du Briançonnais, Briançon, La Passerelle, Scène Nationale, Gap, Le Pôle Nice Théâtre-Arts Vivants, le Théâtre Durance, Château-Arnoux/Saint Aubin,

et la participation de l'ARCADE (Agence ressource des arts et du spectacle)

et de PHONOPACA (Groupement des acteurs de l'industrie musicale en région Provence-Alpes-Côte d'Azur)